LIGNAN

Le journal n° 29

URBANISME p.4
et cadre de vie

ENFANCE p.7
JEUNESSE

CULTURE p.8

VIE LOCALE p.8

ELECTIONS p.9

ASSOCIATIONS p.10

ETAT CIVIL p.11

Retrouvez-nous sur Internet
www.ville-lignansurorb.fr

Depuis août 2013, 2 adjoints Marie Claire Urrea et André Perez-Blanc ont pris en charge la communication municipale. Leur implication, vous permet aujourd'hui de pouvoir parcourir le 29ème numéro du journal de Lignan après 24 mois d'interruption.

Réunion publique annuelle d'information
LUNDI 24 FEVRIER 2014 18 H 30
Salle du conseil municipal en Mairie

Reprise du cinéma
dates des prochains films p.8

NOUVEAU SENS DE CIRCULATION DANS LE VILLAGE

Prochainement, une zone de rencontre va être créée dans le centre ancien de notre village afin de faire cohabiter dans un même espace, de manière apaisée, les piétons et les véhicules.

Dans ces zones, les vélos peuvent circuler à contresens.

Vous allez découvrir trois panneaux nouveaux, inconnus jusqu'à présent dans notre village ainsi que des marquages au sol mis en œuvre par nos services techniques. Je vous demande donc d'être vigilants et prudents à leur approche.
D'autre part, la circulation dans les rues Paul Langevin, Salvador Allende et l'avenue Joseph Sire passera en sens unique.

CISPD SECTEUR NORD DU 4 JANVIER A LIGNAN

Le groupe territorial nord du CISPD* s'est réuni hier en mairie de Lignan en présence de M.Nicolas De Maistre.

M. le Sous Préfet a exprimé notamment sa satisfaction d'apprendre que la procédure concernant le transfert de la compétence « accueil des gens du voyage" à la CABM était en cours et que les travaux d'équipement des 2 aires Béziers et Sérignan seraient terminés à temps pour permettre dès la saison 2014 l'accueil des voyageurs sur notre territoire.

Il a rappelé l'intérêt porté à ce dossier et assuré les élus présents de son aide dans la mise en oeuvre du projet de schéma "gens du voyage" sur le territoire intercommunal. La réalisation de lieux d'hébergement adaptés permettra ainsi d'éviter toutes installations illicites qui justifieraient alors l'intervention de la force publique.

CISPD* : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Lignan passionnément est le journal de la Municipalité de Lignan sur Orb.
La Commission est composée de : André Perez-Blanc & Marie-Claire Urrea. Imprimé par la société ISOC à Béziers
Pour nous joindre :
Mairie de Lignan sur Orb téléphone : 04 67 11 84 90 fax : 04 67 11 84 99
e-mail : mairie.lignan@wanadoo.fr

EDITO DU MAIRE

Lignanaise, Lignanais, Chers Amis,

Cette année, en guise d'édito, j'ai souhaité vous faire un bref résumé de mon discours des vœux à la population à l'attention de ceux qui n'ont pas l'habitude d'accéder au site Internet de la commune sur lequel le discours in-extenso est disponible http://www.ville-lignansurorb.fr.

J'ai souligné l'importance de la collaboration avec nos partenaires et leurs services car c'est grâce à eux que la commune a pu investir 4 millions d'euros depuis 2008, sans augmenter les taux d'imposition et en faisant un recours modéré à l'emprunt.

J'ai rendu un hommage appuyé à nos associations en honorant la plus petite d'entre elles, « L'Oustal di Saber Faïre » et en remettant à son Président, Amédée BALDUCCI, la médaille de la Ville pour son engagement et son implication dans la vie de notre village.

Des remerciements et des félicitations également à notre personnel municipal et à Claire Rouquette sa DGS qui depuis 13 ans, sous mon autorité, dirige l'équipe d'agents territoriaux afin qu'elle rende à notre population les services qu'elle est en droit d'attendre.

J'ai évoqué l'importance des conjoints, leur patience et leur compréhension pour que l'exercice du mandat d'élu qui exige assiduité et disponibilité puisse se traduire en efficacité, proposition et projets dans l'intérêt général de notre population.

J'ai cité et remercié, Jean Sanchez, l'un de vos élus qui ne me suivra pas en mars 2014 dans une nouvelle aventure municipale mais à qui j'ai assuré d'être à la première place le jour de la pose de la 1ère pierre de notre halle aux sports.

Une métaphore sur l'essaimage des abeilles, m'a amené à annoncer que je conduirai en mars 2014 une équipe renouvelée.

J'ai souhaité en mon nom et de la part de tous les élus du conseil municipal et de son personnel mes traditionnels et sincères vœux de santé et de bonheur pour 2014.

Le Maire.

Réunion publique annuelle d'information

Aménagement global du site Centre Culturel - groupe scolaire - complexe sportif : présentation de l'étude en cours par l'architecte mandaté.

Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée : compétences et réalisations.

Projet de réhabilitation du Centre Culturel.

Finances communales : le point sur les réalisations 2013.

Réunions de secteurs : synthèse.

Questions diverses.

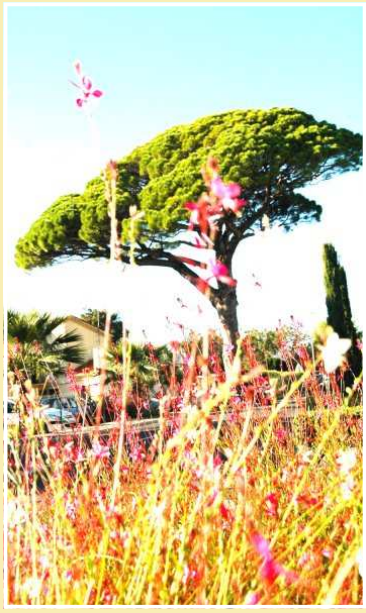

LUNDI 24 FEVRIER 2014 18H30
Salle du conseil municipal en Mairie

LE VILLAGE SE MODIFIE….

Comme vous avez pu le constater, les travaux récents, même s'ils ont pu causer certaines gênes, vont permettre l'embellissement de la traversée de notre village.

Avec la création de la Z.A.C. de Montaury, des batîments commerciaux verront le jour dans la zone artisanale. La construction de résidences pavillonnaires a favorisé l'installation de nouveaux Lignanais dans notre commune et dans nos écoles.

Vous pourrez tous apprécier les nouvelles réalisations et rénovations initiées par l'équipe municipale.

RD 19 : TRAVERSEE DU VILLAGE

Les travaux effectués sur l'avenue Ingarrigues (Route Départementale 19) ont pour but le ralentissement de la traversée de notre commune favorisant ainsi la sécurité de tous, piétons et cyclistes.

Les deux nouveaux ronds-points facilitent l'accès vers des sites fréquentés : commerces, complexe sportif, Centre Culturel, écoles …

Le nouvel aménagement du parking du Centre Culturel François Mitterrand a pu permettre la réalisation d'une voie verte.

ESPACE DE JEUX POUR NOS ENFANTS

Square Paul Roque

Ce lieu convivial, dédié aux manifestations et fêtes de notre village est doté d'un nouvel espace ludique : parents et enfants pourront ainsi profiter d'un cadre idéal en toute sérénité.

Cette nouvelle aire de jeux réservée aux enfants de 6 à 12 ans est équipée de 1 combi-jeu portique avec toboggan, 1 mur d'escalade et 1 balançoire horizontale.

Square de la liberté

Ce lieu, très fréquenté par les mamans, leurs enfants ainsi que les assistantes maternelles, bénéficie lui aussi de travaux d'agrandissement et accueillera prochainement de nouveaux jeux réservés aux 2 - 6 ans : 1 maisonnette, 2 jeux sur ressort et 1 balançoire horizontale.

LA Z.A.C. DE MONTAURY

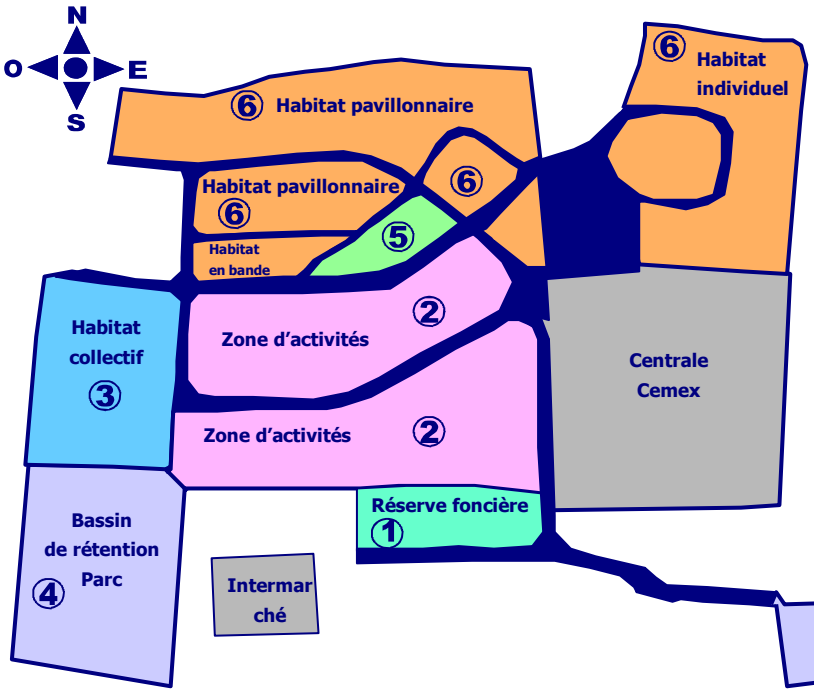

Zone artisanale

Zone pavillonnaire

Les travaux de la Zone d'Aménagement Concerté ont commencé en février 2010. Cet espace a une superficie totale de 9 hectares répartis comme suit:

① Réserve foncière de la municipalité

② Extension de la zone artisanale avec 18 lots pour bâtiments industriels ou commerciaux avec logement de fonction en étage

③ 26 villas en habitat collectif aidé

④ Bassins de rétention aménagés

⑤ Projet de 12 villas en accession abordable réservé aux primo-accédants.

⑥ 73 villas en habitats individuels et pavillonnaires.

INFOS URBANISME

Permis de construire

- **Déclaration préalable.** Pour toute modification inférieure à 20 m², altérant l'aspect extérieur d'un bâtiment (ravalements, menuiseries…) il suffit de faire une déclaration préalable de travaux auprès de la mairie.
- **Permis de construire.** Pour tout projet ou agrandissement supérieur à 20 m² de surface de plancher, un permis de construire est obligatoire.

Le Service Urbanisme est ouvert du lundi au vendredi de 8h à12h. M. Jean Sanchez, 1er Adjoint et M. Alain Peyré, Conseiller municipal chargé de l'urbanisme reçoivent sur rendez-vous.

Changement de décor

A l'intersection des avenues Jean Moulin et Clément Cugnenc, un bâtiment à l'architecture moderne a vu le jour.

La nouvelle boucherie Boutonnier vient d'ouvrir ses portes. Son implantation et son accessibilité faciliteront la vie des Lignanais.

UNE ANNEE 2013 INTENSE EN TRAVAUX

Une année 2013 satisfaisante et intense en travaux.

Le service technique a été réorganisé avec l'arrivée du nouveau responsable, M. Stéphane GOMEZ.

La cour de l'école maternelle a bénéficié de travaux de rénovation et les enfants sont heureux d'évoluer dans ce nouvel espace.

Jugées dangereuses, les haies bordant le groupe scolaire ont été arrachées. D'autres travaux d'aménagement et d'embellissement sont prévus sur ce site dans les prochains mois.

En raison de l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, le désherbage des voiries de la commune doit être réalisé manuellement, ce qui complique quelque peu la tâche du service technique.

Les agents du service technique interviennent quotidiennement auprès des bâtiments communaux (mairie, écoles, médiathèque, centre culturel, foyer rural, église, stade, tennis club et anciennes écoles) en réponse à diverses demandes.

La commune a récemment fait l'acquisition d'une balayeuse qui va désormais optimiser l'entretien de la voirie.

La propreté du village est l'affaire de tous et la municipalité compte sur le civisme de ses administrés. Pour cela, il faut éviter les déjections animales et bien respecter les consignes de tri pour les déchets en ne laissant pas les containers sur la voie publique après le passage du SICTOM.

La nouvelle cour de l'école maternelle

L'équipe technique

Les barrières devant le groupe scolaire

PLANTATION LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Voici quelques recommandations sur la taille des branches et des haies conformément à l'article R161-22 du code rural.

Toute branche débordant sur la chaussée doit être éliminée à partir du niveau de la chaussée. Toute branche d'arbuste débordant sur le trottoir doit être coupée jusqu'à une hauteur de 3 mètres à partir du niveau du trottoir, dans les virages.

Toute haie vive ne doit pas déborder sur le trottoir ou sur la chaussée et doit être entretenue de manière à ne pas dépasser la limite de propriété.

Ces quelques consignes doivent être respectées afin d'assurer la libre circulation, la sécurité des piétons et véhicules.

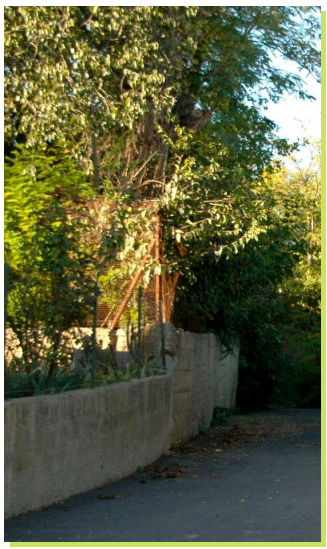

MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES

La commune a mis en œuvre la réforme des rythmes scolaires en septembre 2013. Le temps scolaire s'étend désormais sur 4 jours et demi avec la classe le mercredi matin réduisant ainsi la durée quotidienne d'enseignement. Un comité de pilotage (COPIL) regroupant l'ensemble des partenaires éducatifs locaux (enseignants, parents d'élèves, élus, associations …) a été créé à l'initiative du conseil municipal en mars 2013 et a travaillé durant plusieurs semaines, avec l'appui des services municipaux sur l'organisation d'un temps d'accueil périscolaire à partir de 15h45 (heure de fin de classe). Chaque réunion du COPIL permet d'ajuster la période périscolaire au mieux des demandes des enseignants et des parents d'élèves.

Une enquête récente auprès des élèves permettra de faire évoluer les activités au mieux des demandes des enfants.

ALSH

L'Accueil de Loisirs communal est une structure éducative qui accueille vos enfants de 3 à 5 ans en section maternelle et de 6 à 11 ans en section primaire le mercredi et les vacances scolaires. Les mercredis (pendant le temps scolaire) les enfants sont accueillis dès 12h pour le repas et l'après-midi, ou dès 13h15 pour l'après-midi dans les locaux du groupe scolaire Jean Moulin. Des ateliers, des sorties, des jeux, une découverte de la région leur sont proposés, encadrés par des animateurs professionnels. Inscriptions tous les mardis de 17h à 19h et tous les jours de 9h à 11h30 au Service animation, bureau situé au rez-de-chaussée du Centre culturel.

Renseignements alsh.lignan@gmail.com
tel : 04 67 28 75 52.

Au programme les mercredis de Février pour les maternels :
5 février : sortie à l'Aquarium Du Cap d'Agde
12 février : découverte des jeux de société « Curli culler » et Activité manuelle « Peinture avec des billes »
19 février : découverte des jeux de société « La course des dragons » Activité manuelle Peinture d'ailleurs
26 février : découverte des jeux de société « Pyramide d'animaux » Activité manuelle Peinture roulé tourné

Au programme des mercredis de Février pour les primaires :
5 février : sortie à Agde Initiation à l'escrime
12 février : atelier bricolage fait un abri
Atelier créatif Découverte des arts du cirque
19 février : grand jeu On fête le Nouvel An chinois
26 février : atelier bricolage Décoration et inauguration de l'hôtel à insectes; Atelier créatif Découverte des arts du cirque
Les vacances d'Hiver (du 3 au 14 mars 2014) sont bientôt là ! Pensez à inscrire vos enfants !

Calendrier d'ouverture ALSH 2014 (Pas d'ALSH les jours d'école)

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
Me 8	Me 5	Lu 3 au Ve 7	Me 2	Ve 2	Me 4	Me 2
Me 15	Me 12	Lu 10 au Ve 14	Me 9	L 5 au Me 7 + Ve 9	Me 11 Ecole	Lu 7 au Ve 11
Me 22	Me 19	Me 19	Me 16	Me 14	Me 18	Ma 15 au Ve 18
Me 29	Me 26	Me 26	Me 23 Ecole	Me 21	Me 25	Lu 21 au Ve 25
			L 28 au Me 30	Me 28 Ecole		Lu 28 au Ve 1er août

LUDOTHEQUE

La Ludothèque Pion Virgule, lieu dédié à la pratique et à la découverte du jeu de société a fêté sa 1ère année d'existence en décembre dernier. Elle compte aujourd'hui plus de 80 adhérents et est ouverte tous les samedis de 14h30 à 18h.

Des soirées sont organisées le dernier vendredi de chaque mois et une journée à thème tous les 2 mois. Un programme spécifique aux adolescents est proposé durant les petites vacances scolaires. N'hésitez pas ! L'inscription est gratuite.

CULTURE

MEDIATHEQUE

Depuis la rentrée 2013, la médiathèque est présente auprès des enfants dans le cadre des activités périscolaires mises en place lors de la réforme des nouveaux rythmes scolaires. C'est pourquoi les horaires d'ouverture ont été réaménagé : mardi de 9h30 à 12h00, mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, ljeudi de 17h30 à 19h30 et samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

CINEMA : LA REPRISE !

Après quelques mois d'absence, suite au renouvellement du matériel de projection, le Ciné-club de Lignan reprend du service. Il propose, avec le concours de la Fédération des ciné-clubs de la Méditerranée, des séances grand public en soirée, des films pour la famille en après-midi, des rencontres avec des réalisateurs, des débats sur des thèmes d'actualité et toujours des films récents. 2 séances pour la reprise !

Lundi 17 février 20h30
LA CAGE DORÉE
Comédie
nommée aux César 2014
comme Meilleur Premier Film

Mardi 18 février 20h30
LE PASSÉ
Avec Bérénice BEJO,
Tahar RAHIM. Thriller nommé 5 fois aux César 2014.

VIE LOCALE

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Les 29, 30 novembre et le 1er décembre derniers, le CCAS de la commune a participé à la collecte nationale organisée par la Banque Alimentaire de l'Hérault. La collecte opérée par les bénévoles de la commission du CCAS sur le site de l'Intermarché et au groupe scolaire communal a permis de récolter 733,550 kg de denrées non périssables qui pourront être distribuées tout au long de l'année aux plus démunis.

Les Lignanais ont été, une fois de plus, très nombreux à témoigner leur solidarité par leurs dons généreux. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour cette cause.

MINIBUS

Un service minibus mis en place depuis plusieurs années par le CCAS assure un transport régulier des personnes âgées sans moyen de locomotion vers le cimetière et le supermarché local. Il a lieu le mardi matin (à destination d'Intermarché) et le jeudi matin (à destination du cimetière et d'Intermarché).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service administratif au 04 67 11 84 90

REPAS DES ANCIENS

Le C.C.A.S. de la commune organise un repas pour les anciens de 65 ans et plus.

Jeudi 20 février 2014, à partir de 12 h 30 au Centre Culturel.

Les personnes remplissant ces conditions et qui n'auraient pas reçu d'invitation sont priées de se manifester auprès du secrétariat de la mairie.

TELETHON 2013

Le bilan financier du TELETHON 2013 lignanais a été dressé. C'est 10 % de plus qu'en 2012, soit 2 337 € qui ont été collectés grâce aux bénévoles de nos associations lignanaises dont : les jardins du Riviéral, les Amis de St Vincent, les parents d'élèves, l'ALPAL, le Tennis Club Lignanais, la radio RTM et son spectacle du 11 novembre, la mairie avec élus, bénévoles et convives pour le repas du 7 décembre.

Les commerçants lignanais ont participé par leur dotation à la réussite à la loterie du 7 décembre. Sans oublier les parrains locaux : Tehéiura de Koh Lanta et Cristelle Ferrier.

Merci à la mobilisation de tous pour cette action solidaire et généreuse, si utile à la recherche pour l'AFM.

IDENTITE DES ELECTEURS

En application du décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013, **les électeurs devront obligatoirement présenter un titre d'identité au moment du vote**.

Cette nouvelle obligation est valable pour toutes les communes (y compris celles de – 3 500 habitants).

Seuls les documents suivants sont admis pour prouver votre identité :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photo d'identité et authentifiée par un cachet de la commune.

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

COMMENT FAIRE UNE PROCURATION ?

Si je ne peux pas être disponible le jour du vote**,** il me faut établir une procuration pour permettre à une personne (inscrite sur la liste électorale de ma commune) de voter à ma place.

2 possibilités :

1) je remplis le formulaire directement en Gendarmerie
2) Je le télécharge sur http://service-public.fr, je le remplis et je le fais valider en Gendarmerie.

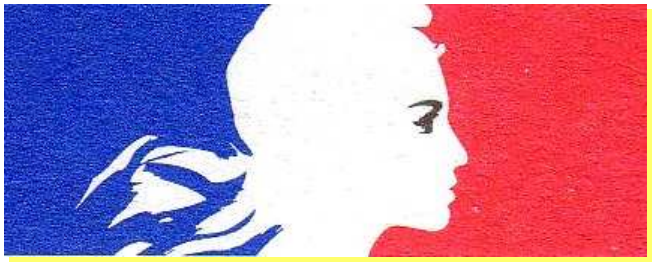

LES 23 & 30 MARS 14 QUI ELIT-ON?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous élirez vos conseillers municipaux pour 6 ans.

Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élirez pour la première fois les conseillers communautaires : ils représentent la commune de Lignan au sein de notre communauté d'agglomération, Béziers Méditerranée .

Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin, mais deux listes de candidats y figureront :

- les candidats à l'élection municipale
- les candidats à l'élection des conseillers communautaires.

Pour être validé, le bulletin de vote ne doit comporter aucun ajout ni suppression de nom ou modification de l'ordre de liste. Tout bulletin raturé ou modifié sera invalide.

COMMENT SONT-ILS ELUS ?

Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle et en alternant un candidat de chaque sexe.

DATES A RETENIR

- 23 Mars : 1er tour des élections municipales
- 30 Mars : 2ème tour des élections municipales
- Le 25 Mai : élections européennes.

L'association **CHANSON' NET** coache et produit depuis 3 ans la troupe des 6 bémols, composé de 3 couples: le spectacle est basé sur le thème de l'amour.....dans tous ses états. Les 6 bémols ont présenté plusieurs spectacles qui n'ont cessé d'évoluer depuis sa création.

En 2014 nous aurons notamment l'occasion de jouer notre spectacle au Centre Culturel de Lignan sur Orb le 27 Juin 2014 à partir de 20 H.

Entrée gratuite, venez nombreux passer une bonne soirée .

Le groupe « les 6 Bémols »

LIGNAN KARATE CLUB s'est retrouvé en tête des podiums en décembre pour la sélection régionale. Correntin Gallo s'est hissé à la 2ème place en catégorie Benjamin, il représentera ainsi la ville de Lignan en janvier pour la sélection Nationale.

Tous nos débutants se verront en lice pour leur premier tournoi le 8 février pour la coupe du Samouraï.

C'est sans oublier nos adultes qui tous les mardis et vendredis s'initient au TAE BO. Le groupe s'agrandit et espère encore plus pour la nouvelle saison. Renseignements tous les jours auprès de Nathalie Trottin : 06/86/97/84/28

Correntin Gallo pose ici avec le Champion du monde.

Articles sous la responsabilité des associations

Toute l'équipe du **FOYER RURAL** reste à votre disposition pour vous inscrire même en cours d'année à nos activités au 04 67 49 97 54 ou aux permanences du bureau, 2 avenue Ingarrigues, les lundi et mercredi de 17h à 19h. Prochains événements : 1&2 février : tournoi de tir à l'arc, 22 février : soirée cabaret. 6 avril : tournoi de judo, 18 mai : vide grenier.

L' OUSTAL DI SABIER FAIRE vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2014. Cette association réalise tout au long de l'année des objets en bois et en fer qui sont exposés et vendus durant 2 jours lors du marché de Noël, seul financement de l'association. L'association, composée majoritairement d'adhérents de la commune participe activement à la vie de la commune : décorations thématiques sur le rond-point à l'entrée du village, fabrication du char de Simon et des petites tortues pour les Maïerolles...

L'Association **FIESTA AMBIANCE** vous informe qu'elle organise son 3ème Meeting Tuning le Dimanche 6 Avril 2014 au square Paul Roque à Lignan sur Orb. L'animation vous sera proposée toute la journée par DJ Miguel. Buvette et restauration sur place. Pour toute information Tel : 06.61.64.35.32 E-mail : fiesta-ambiance@orange.fr

1000 sportifs ont participé à la 17ème Journée de l'Espoir du 22 septembre 2013 au profit de la **LIGUE CONTRE LE CANCER**.

Dès 7 h du matin, cyclistes, vététistes, marcheurs, joggeurs se sont activés autour des tables d'inscriptions pour effectuer des parcours très variés, suivis par d'autres amateurs de tennis, pétanque, foot, ou tir à l'arc, et d'enfants effectuant divers ateliers. Ensuite, 250 personnes ont savouré un succulent repas musical et dansant.

Cette manifestation a permis de remettre au Professeur PUJOL, Président de la Ligue du Comité de l'Hérault, un chèque de 13 700€ afin d'aider les chercheurs et les malades à combattre cette maladie.

Journée de la Ligue : les cyclistes sur le départ

Mariages :

Antoine LOUBEYRE et Arpine SAAKYAN, le 9 janvier

Sigismond HOFFMANN et Karine COMBES, le 18 mai

Sébastien HERAUD et Delphine CALVET, le 1er juin

Mathieu FRÉCHOU et Mélissa ZABAREL, le 15 juin

Loïc LEMARIE et Audrey DURAND, le 29 juin

Stéphane GUILHAUMON et Séverine ALBEROLA, le 6 juillet

Christophe ASTRUC et Maria-Jésus GONZALEZ, le 20 juillet

Mathieu ORTEGA et Coralie GINER, le 27 juillet

Christophe ROUJA et Magali PEREZ-BLANC, le 17 août

Louis LETERTRE et Orianne GRENET, le 14 septembre

Hervé DASNOY et Jocelyne LEGOUGE, le 24 octobre

ETAT CIVIL 2013

Naissances:

Marlon Natuaheeiho LARRUY, né le 5 janvier

Emy Marie Luce SÈBE, née le 10 janvier

Lila Houria BOUZEGZI, née le 18 janvier

Juliette Suzanne Michèle MIRANDA, née le 4 février

Ambre Agnès Evelyne BUFFIN, née le 8 février

Angélino Antonio DE LA ROSA, né le 7 février

Noan Aaron CARBONNIER, né le 15 février

Léonie PAMS, née le 6 mars

Robin Charlie MARTINAND, né le 6 mars

Joan FOSCH, né le 29 mars

Robin Daniel TAVERNIER, né le 22 avril

Quentin Paul Thomas SOARES, né le 23 avril

Louis Roger Didier CALMEL, né le 19 mai

Léo Charles Michel GROSSELLE, né le 20 mai

Lucie Chantale Suzanne LEBATTEUR, née le 30 mai

Louciann Gilles Sébastien FAURE, né le 2 juin

Nathan TUNEZ, né le 8 juin

Lino Angelo Michel Rémi MODENATO, né le 8 juillet

Aimy Aline Viviane THIVEND, née le 13 juillet

Lenzo THOMMAS, né le 22 août

Maël Jean André CANUT, né le 3 septembre

Clara Rose Elisabeth GABRIELLI, née le 11 septembre

Mylan Franck DUBOURG, né le 17 septembre

Alex Lucas ALBANESE , né le 22 octobre

Léo Erick PROTCH, né le 10 novembre

Gabriel Tom MARCOS , né le 12 novembre

Manon Claudette Andrée DISPANS, née le 12 novembre

Louna Nathalie Sylvie BECAGLIA, née le 13 novembre

Eva Natalia SOLER, née le 21 novembre

Mathilde Marie Anouchik LOUBEYRE, née le 29 novembre

Décès :

Paulette ESTEVE, veuve COUSTEL, décédée le 2 janvier

Marc GELLATO, décédé le 8 janvier

Albert BROUSTRA, décédé le 16 janvier

Betty SACCARDI, veuve MAURY, décédée le 20 janvier

Denise HUND, décédée le 26 janvier

Jeanine DELPECH, épouse PEUBE, décédée le 11 mars

Albert VIDAL, décédé le 24 mars

Maria GARCIA GARCIA, veuve FERRANDO MILLAN, décédée le 2 avril

Alphonse GOMEZ, décédé le 11 avril

Jeanne DELSOL veuve VIALET, décédée le 17 avril

Incarnation LORENTE, veuve RODRIGUEZ, décédée le 25 avril

Valérie NADALIN, veuve TOLLON, décédée le 7 mai

Alessandro ALESSANDRI , décédé le 10 juillet

Mireille LEBAS, épouse GOURREAU, décédée le 30 septembre

Henri ROSO, décédé le 23 novembre

Robert GUILLIN, décédé le 25 novembre

FESTIVITES & CEREMONIES EN IMAGES

MAIEROLLES

FESTIVAL DU JEU

BRESCOUDOS

SPECTACLE

FETE REPUBLICAINE

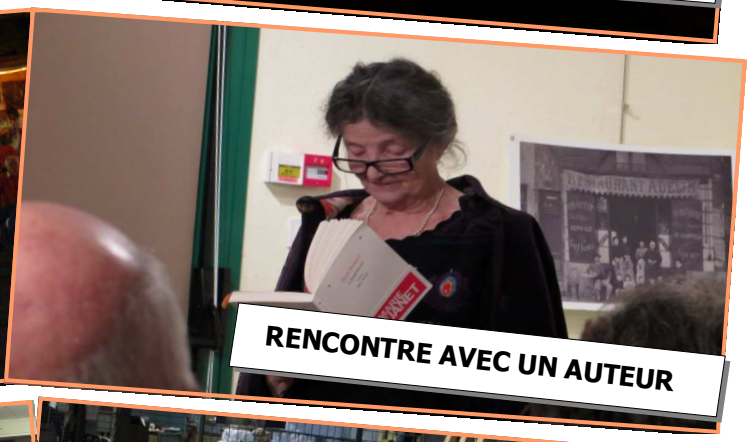

RENCONTRE AVEC UN AUTEUR

REPAS DES ANCIENS

LIGNAN SUR ART

TELETHON

8 MAI / 11 NOVEMBRE